

A comme Adoption, Accueil, Accompagnement

ESPACE A



## ATELIERS DE PREPARATION A L'ACCUEIL D'UN ENFANT PAR ADOPTION

## **Ateliers de préparation à l'accueil d'un enfant proposés par l'association Espace A**

Reconnue d'utilité publique depuis 1999, Espace A est une association qui s'adresse aux différentes personnes concernées par l'adoption, par l'accueil familial avec hébergement, ainsi que par les procréations médicalement assistées ou les autres façons, non traditionnelles, de construire une famille aujourd'hui. Animée par une équipe de professionnels venant de différents horizons, Espace A est une association neutre et indépendante et son action ne se confond ni avec celles des services officiels chargés d'évaluer les candidats à l'adoption ou à l'accueil, ni des organismes intermédiaires dans le cas de l'adoption.

Dans cet esprit, les activités proposées par l'association se déploient tant en amont qu'en aval de l'adoption. En amont, ces moments de formation, de réflexion et d'échanges ont pour but **d'informer les futurs parents sur les enjeux éthiques de l'adoption internationale d'une part et de les préparer psychologiquement à l'accueil de leur enfant, d'autre part**. Les informations administratives ou légales concernant la procédure d'adoption ne font pas partie de la préparation.

Devenir parents à travers l'adoption ne s'improvise pas ; il est nécessaire d'être conscient des spécificités de la filiation adoptive et des besoins particuliers des enfants issus de l'adoption internationale que le passé, fait d'abandons, de séparations, voire de mauvais traitements, a le plus souvent fortement marqué.

### **Bases légales et but des ateliers**

Les ateliers de préparation proposés par Espace A sont conçus comme des ateliers interactifs, des espaces de réflexion en groupe, sous l'éclairage d'apports théoriques et pratiques amenés par des professionnels spécialistes de la thématique de l'adoption, selon les exigences de l'OAdo (art. 5, al. 2 lettre d, ch. 4 et art. 5, al. 3).

Les ateliers seront divisés en : un module pré-requis, cinq modules de base obligatoires, et de quatre modules complémentaires, obligatoires selon le profil des candidats et du projet d'adoption. Chaque module sera présenté par deux intervenants professionnels, membres de l'équipe d'Espace A, ou des intervenants externes choisis pour leurs compétences et connaissances dans ce domaine.

Les objectifs généraux des ateliers de préparation à l'adoption sont :

- Rappeler le sens de la Convention de la Haye sur l'adoption
- Déconstruire les à priori, préjugés et visions simplificatrices de l'adoption
- Sensibiliser les futurs parents à l'histoire d'origine de l'enfant
- Recentrer la réflexion des candidats sur les besoins spécifiques de l'enfant adopté
- Permettre aux participants de rencontrer et partager avec des pairs

## **Méthodologie**

Les ateliers sont menés de manière interactive afin de mettre en relation le contenu théorique et les besoins des participants. Rythmés par une alternance d'apports théoriques et d'exercices en groupes et en sous-groupes, il s'agit avant tout de susciter chez chacun une ouverture au questionnement, au désir de mieux comprendre les besoins de l'enfant à venir et à la nécessité de pouvoir se remettre en question.

Les interventions en duo permettent aux participants de rencontrer plusieurs membres de l'équipe d'Espace A, et de bénéficier d'apports multiples et plus diversifiés.

La dynamique de groupe est un des éléments essentiels de la conduite des ateliers. Elle permet à chaque participant de s'étayer sur l'apport de ses pairs pour enrichir son questionnement personnel. Bien souvent, les liens entre les participants perdurent au-delà des rencontres à Espace A. Pour cette raison, nous avons choisi de définir cette activité comme un "atelier de préparation" et non une "formation à l'adoption".

Toutefois, les modules complémentaires, par leur spécificité, se déroulent pour la plupart en séances individuelles, le module destiné aux candidats célibataires est le seul à être suivi en groupe.

A l'issue des ateliers, une attestation est délivrée aux participants.

### **Conditions & inscription**

- Avoir déjà assisté aux séances d'informations des autorités cantonales de son domicile
- Avoir déjà présenté la requête d'agrément
- Pour les couples, un entretien via Zoom est réalisé entre le module pré-requis et avant la première date des modules de base, afin de confirmer son inscription.
- Pour les personnes célibataires, le module « Adoption et éthique » est suivi de manière individuelle avec Mme Lammerant, au préalable des autres modules de base.
- Le module pré-requis est une condition indispensable pour suivre les modules obligatoires. Ainsi, il ne pas possible de commencer les modules obligatoires sans avoir suivi le module « L'éthique et l'adoption ».
- Les ateliers ne font pas partie de l'évaluation qui a lieu au sein de l'autorité cantonale compétente en matière d'adoption, mais ils sont nécessaire afin de remplir les conditions fixées par la législation.

# PLAN DU PROGRAMME DES ATELIERS DE PREPARATION A L'ACCUEIL D'UN ENFANT PAR L'ADOPTION

## MODULE PRE-REQUIS

L'ADOPTION ET  
L'ETHIQUE

## MODULES DE BASE

L'ATTACHEMENT

ACCUEILLIR UN ENFANT  
ET VIVRE AVEC LUI

DEVELOPPEMENT DE  
L'ENFANT &  
RESILIENCE

ADOPTER UN  
ENFANT  
DE QUEL ÂGE ?

LA SANTE DE  
L'ENFANT  
ADOpte

## MODULES SUPPLEMENTAIRES

ADOPTION D'UNE  
FRATRIE

OBLIGATOIRE DANS LES  
CAS ART. 5 AL 3. OADO

ADOPTION DANS  
UNE FAMILLE  
COMPRENANT DES  
ENFANTS  
BIOLOGIQUES

OBLIGATOIRE DANS LES  
CAS ART. 5 AL 3. OADO

ADOPTER POUR  
LA DEUXIEME FOIS  
OU PLUS

OBLIGATOIRE DANS LES  
CAS ART. 5 AL 3. OADO

ADOPTION PAR  
UNE PERSONNE  
CELIBATAIRE

OBLIGATOIRE DANS  
LES CAS ART. 5 AL 3.

## Dates

L'Ethique et l'adoption : <b>ADOPTONS-NOUS*</b>	Samedi 4 mai 2024*	9h00 - 13h00
Accueillir un enfant et vivre avec lui	Mardi 24 septembre 2024	9h00 - 13h00
L'attachement	Mercredi 16 octobre 2024	16h00 - 20h00
Développement de l'enfant et résilience	Samedi 2 novembre 2024	13h00 - 17h00
Adopter un enfant de quel âge	Samedi 23 novembre 2024	9h00 - 12h00
La santé de l'enfant adopté et ses particularités	Mercredi 11 décembre 2024	17h30 - 20h30
Adoption par une personne célibataire et modules complémentaires		Dates à convenir

\* Inscription directe auprès de [www.adoptons-nous.ch](http://www.adoptons-nous.ch) (Neuchâtel)

**MODULE PRE-REQUIS\_:**  
**L'adoption et l'éthique** (4 heures)

**Animation :** Isabelle Lammerant, juriste consultante adoption au SSI et psychologue clinicienne à Saint-Genis-Pouilly (France)

**Contenu**

- Penser son projet dans le contexte national et international
- Le cadre juridique et administratif de l'adoption (CLAH – Normes suisses)
- Les acteurs de l'adoption
- L'évolution et situation actuelle de l'adoption
- L'éthique dans l'adoption
- Les risques / précautions à prendre lors de la procédure d'adoption
- Penser (élaborer) son projet d'adoption au national et à l'international

**MODULES DE BASE**  
**Accueillir un enfant et vivre avec lui** (4 heures)

**Animation :** Catherine Jeambenoit, psychologue spécialiste en psychothérapie - FSP  
Fanny Cohen Herlem, pédopsychiatre et psychanalyste (Paris/FR)

**Contenu :**

- La rencontre
- Premiers moments de vie commune (le sommeil, l'alimentation etc)
- Enjeux spécifiques de la filiation et parentalité adoptive
- Besoins particuliers des enfants et des parents adoptifs
- Parents de naissance, raisons possibles de l'abandon
- Première représentation de la famille qu'ils vont former
- Narration de l'histoire qui se construit avec et pour l'enfant
- Futures questions des enfants par rapport à leurs origines

**L'attachement** (4 heures)

**Animation :** Catherine Jeambenoit, psychologue spécialiste en psychothérapie - FSP  
Michel Stalder, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP

**Contenu :**

- Les enjeux psychiques et relationnels de l'adoption en tenant compte de l'histoire de l'enfant
- Les carences affectives précoces et les troubles transitoires ou durables de l'attachement
- Modèle parental des participants à partir duquel ils construiront leur parentalité
- La rencontre et le retour en Suisse avec l'enfant, mieux appréhender et comprendre l'attitude de l'enfant

## **Développement de l'enfant et la résilience (4 heures)**

**Animation :** Catherine Jeambenoit, psychologue spécialiste en psychothérapie - FSP  
Anne de Truchis, pédiatre responsable de la Consultation d'orientation et de conseil pour l'adoption (COCA) de Versailles

### **Contenu :**

- Difficultés au niveau du développement psychomoteur
- Les conséquences des traumatismes et des carences sur le développement de l'enfant à tous niveaux (psychomoteur, psychique, affectif, etc.)
- Les facteurs de risque et facteurs protecteur qui peuvent avoir une influence sur l'adoption réciproque parents-enfants
- Les signaux d'alerte qui montrent que la famille a besoin d'aide
- La résilience, ce qui peut aider l'enfant à rebondir suite à une histoire traumatique.

## **Adopter un enfant de quel âge ? (3 heures)**

**Animation** Catherine Jeambenoit, psychologue spécialiste en psychothérapie - FSP

### **Contenu :**

- Particularités de ce type d'adoptions (histoire de l'enfant, intégration des codes culturels du pays de naissance, soins, communication etc)
- Décalage entre l'âge social et l'âge psychoaffectif
- Temporalité (adaptation à l'école, besoins de temps d'adaptation etc)
- Les conséquences des traumatismes et des carences sur le développement de l'enfant à tous niveaux (psychomoteur, psychique, affectif, etc.)
- Les facteurs de risque et facteurs protecteur qui peuvent avoir une influence sur l'adoption réciproque parents-enfants
- Les signaux d'alerte qui montrent que la famille a besoin d'aide
- La résilience, ce qui peut aider l'enfant à rebondir suite à une histoire traumatique.

## **La santé de l'enfant adopté (3 heures)**

**Animation :** Catherine Jeambenoit, psychologue spécialiste en psychothérapie - FSP  
Martine Bideau, pédiatre, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP

### **Contenu :**

- Le dossier de l'enfant et l'importance à donner aux éléments qui s'y trouvent ou non
- Santé de l'enfant adopté (sommeil, alimentation, puberté précoce etc)
- La question des limites à poser lorsqu'on définit le profil de l'enfant?
- Sensibiliser aux besoins, au temps nécessaire à ce type d'adoptions, aux ressources extérieures nécessaires (environnement médical, personnel etc)
- Les listes à remplir sur la santé de l'enfant (ce que les candidats acceptent comme problèmes de santé)
- Les besoins spécifiques des enfants ayant des problèmes de santé, qu'ils soient catégorisés comme « réversibles » ou non

## **MODULES SUPPLEMENTAIRES**

### **Adoption d'une fratrie**

(2 heures)

**Animation** : Catherine Jeambenoit, psychologue spécialiste en psychothérapie - FSP  
Espace A

**Contenu** :

- Potentiels et risques d'un tel choix
- Mythes et réalités (quel a été le vécu pré-adoptif des enfants ?)
- Stratégies et besoins spécifiques de chaque enfant

### **Adoption dans une famille comprenant des enfants biologiques**

(2 heures)

**Animation** : Catherine Jeambenoit, psychologue spécialiste en psychothérapie - FSP  
Espace A

**Contenu** :

- Défis et ressources de ces familles
- Besoins de chaque enfant

### **Adoption par une personne célibataire**

(2 heures)

**Animation** : Catherine Jeambenoit, psychologue spécialiste en psychothérapie - FSP  
Espace A

**Contenu** :

- Défis de ce type d'adoption (disponibilité, face à face)
- Quelles ressources ont-ils, quelles craintes ?

### **Adopter pour la seconde fois (ou plus)**

(2 heures)

**Animation** : Catherine Jeambenoit, psychologue spécialiste en psychothérapie - FSP  
Espace A

**Contenu** :

- Désirs, espoirs et craintes pour cette nouvelle adoption
- Besoins de chaque enfant et des parents, comment faire de la place pour l'enfant (ou les enfants) à venir ?

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS  
CANDIDAT.E.S DOMICILIE.E.S DANS LE CANTON DE GENEVE\*

Module	Couple	Personne célibataire
<b>Module pré-requis</b>		
L'adoption et l'éthique : Pour les informations contacter <a href="http://www.adoptons-nous.ch">www.adoptons-nous.ch</a>		
<b>Modules de base (prix pour tous les modules)</b>		
Accueillir un enfant et vivre avec lui	CHF 600	CHF 300
L'attachement		
Développement de l'enfant et résilience		
La santé de l'enfant adopté		
Adopter un enfant de quel âge		
<b>Modules complémentaires (prix par module)</b>		
Adoption par une personne célibataire	CHF 120	CHF 120
Adoption d'une fratrie	CHF 120	CHF 120
Adoption d'un enfant dans une famille comprenant des enfants biologiques	CHF 120	CHF 120
Adopter pour la deuxième fois ou plus	CHF 120	CHF 120

\* Avec le soutien du Canton de Genève – DIP – OEJ



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS  
CANDIDAT.E.S NON DOMICILIE.E.S DANS LE CANTON DE GENEVE

<b>Module</b>	<b>Couple</b>	<b>Personne célibataire</b>
<b>Module pré-requis</b>		
L'adoption et l'éthique : Pour les informations contacter <a href="http://www.adoptons-nous.ch">www.adoptons-nous.ch</a>		
<b>Modules de base (prix comprend tous les modules)</b>		
Accueillir un enfant et vivre avec lui	CHF 800	CHF 400
L'attachement		
Développement de l'enfant et résilience		
La santé de l'enfant adopté		
Adopter un enfant de quel âge		
<b>Modules complémentaires (prix par module)</b>		
Adoption par une personne célibataire	CHF 180	CHF 180
Adoption d'une fratrie	CHF 180	CHF 180
Adoption d'un enfant dans une famille comprenant des enfants biologiques	CHF 180	CHF 180
Adopter pour la deuxième fois ou plus	CHF 180	CHF 180

## CONDITIONS GENERALES

- \* Les attestations seront délivrées après le règlement de la facture respective. Les factures seront remises lors des ateliers.
- \* Dans le cas des couples, les deux personnes doivent obligatoirement être présentes à tous les modules.
- \* Les personnes célibataires doivent suivre le module « Adoption et éthique » de manière individuelle. Pour plus d'informations, merci de nous contacter uniquement par e-mail à l'adresse : [info@espace-a.org](mailto:info@espace-a.org).
- \* L'association se réserve le droit d'annuler l'inscription lors d'une absence à un ou plusieurs modules, sauf pour de motifs impérieux. L'association se réserve également le droit d'annuler l'inscription en cas de retards répétés, non excusés, ou dus à des motifs non impérieux.
- \* A partir de l'absence à deux modules ou plus, l'inscription sera automatiquement annulée, et le(s) candidat(s) devront recommencer lors de la prochaine séance pour laquelle existe de la disponibilité.
- \* Les modules suivis seront facturés, même en cas de désistement à posteriori.
- \* Tout désistement doit être annoncé par écrit.